



05 juin 2026 -16:39

Appartient à [Conseil des ministres du 5 juin 2026](#)

## Modifications visant à améliorer l'accès aux soins somatiques pour les patients psychiatriques

Sur proposition du ministre des Affaires sociales Frank Vandebroucke, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à améliorer l'accès aux soins systématiques pour les patients psychiatriques.

D'une part, il s'agit de créer une nouvelle prestation de la nomenclature (597240) pour l'examen médical lors de l'admission d'un patient dans le service de psychiatrie d'un hôpital général (SPHG). Ceci permettra systématiquement d'examiner la santé somatique du patient à l'admission, de consulter les antécédents médicaux, et de planifier/proposer des interventions visant à réduire les facteurs de risque somatiques ou des interventions de santé générale, qui doivent être incluses dans le plan de traitement et de suivi.

D'autre part, une nouvelle prestation de nomenclature (597262) est ajoutée pour le suivi de la problématique somatique chez le patient admis dans un SPHG.

L'intervention personnelle est fixée à zéro pour tous les bénéficiaires, tant pour les bénéficiaires d'une intervention majorée de l'assurance que pour ceux qui n'en bénéficient pas.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

*Projet d'arrêté royal modifiant l'article 37bis, § 1er, D, de la loi relative à l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, coordonnée le 14 juillet 1994*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe





Frank Vandebroucke, Vice-premier ministre et ministre des  
Affaires sociales et de la Santé publique, chargé de la Lutte  
contre la pauvreté  
Rue de la Loi 23  
1040 Bruxelles  
Belgique  
<https://vandenbroucke.belgium.be>  
[info@vandenbroucke.fed.be](mailto:info@vandenbroucke.fed.be)

Cheryl Isenge  
Porte-parole (FR)  
+32 479 15 67 58  
[Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be](mailto:Cheryl.Isenge@vandenbroucke.fed.be)

Arne Brinckman  
Porte-parole (NL)  
+32 476 28 83 13  
[arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be](mailto:arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be)

Billy Buyse  
Porte-parole (NL)  
+32 496 47 44 87  
[billy.buyse@vandenbroucke.fed.be](mailto:billy.buyse@vandenbroucke.fed.be)

